



Antonl Mortimé, de la Plateforme des Organisations Haïtiennes de Défense des Droits Humains (POHDH), croit qu'avoir 70 candidats à la présidence peut être la cause de graves affrontements, entre partisans de candidats, durant la campagne électorale.

M., Mortimé s'inquiète de cette grande affluence qui selon lui risque de fausser les résultats des élections. Même sur le plan pratique, le défenseur de droits humains, explique que la tâche sera ardue.

Il pense que la police éprouvera d'énormes difficultés à sécuriser la période de campagne. Car plusieurs fronts peuvent s'ouvrir en même temps.

Ensuite, parce que les électeurs, pour la plupart analphabète, auront du mal à identifier leur candidat sur le bulletin de vote qui risque d'atteindre des proportions inimaginables.

Toutefois, Antonal Mortimé estime que les citoyens ont droit de se porter ou pas candidat à la présidence, et que nullement, le CEP n'a le droit de les exclure pour des raisons fantaisistes. Aussi, invite-t-il l'organisme électoral à faire preuve de rigueur dans l'analyse des dossiers des candidats.

Optimiste, le secrétaire exécutif du POHDH croit que les élections auront lieu en 2015. Il en profite toutefois pour inviter les candidats à se regrouper, afin de faciliter le choix des électeurs.